

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
11 septembre 2012
Français
Original : anglais

**Lettres identiques datées du 11 septembre 2012,
adressées au Secrétaire général et au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Au cours de la semaine écoulée, des terroristes ont tiré depuis Gaza plus de 20 roquettes sur des localités israéliennes. Chaque matin, des enfants du sud d'Israël se sont réveillés en se demandant s'ils passeraient la journée à l'école ou dans un abri antiaérien. Trois familles de Netivot sont sans logis, cette semaine, après la destruction de leurs habitations par des tirs de roquettes.

Les Israéliens ne disposent que de 15 secondes pour se mettre à l'abri à la suite d'un tir de roquette. Le Conseil de sécurité a eu plus de 10 ans pour dénoncer la terreur du Hamas. Le temps presse, et le retentissement constant des sirènes antiaériennes devrait clairement servir de rappel à la réalité à la communauté internationale.

J'exhorte le Conseil à condamner sans plus tarder les tirs de roquettes en provenance de Gaza. Nous nous attendons que des nations responsables, réellement attachées à la paix et à la sécurité, dénoncent clairement, résolument et immédiatement des terroristes qui continuent de viser les habitants du sud d'Israël.

La terreur de Gaza commence et s'achève avec le Hamas, qui ne peut plus se cacher derrière d'autres organisations terroristes. Israël le tient pleinement responsable de toutes les attaques émanant de Gaza : il a exercé et continuera d'exercer son droit à la légitime défense, à chaque fois qu'il le jugera utile, et prendra toutes les mesures nécessaires pour protéger ses citoyens.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Ron **Prosor**

